

Artothèque

Centre Culturel Aveyron Ségala Vaur
156, route du Foirail - 12240 Rieuepeyroux
05 65 29 86 79 - artotheque@centreculturelaveyron.fr
www.artotheque.centreculturelaveyron.fr

PARTICULIERS

Faites une place sur vos murs pour accueillir une œuvre d'art originale. Choisissez-là sur notre site internet et nous vous la faisons parvenir dans le point relais le plus proche de chez vous. Grâce aux fiches "Pour en parler", partagez et débattiez avec votre entourage.

15 € d'adhésion/an + 9,50 €/mois

1 œuvre empruntée

15 € d'adhésion/an + 13 €/mois

2 œuvres empruntées tous les deux mois

Pour
1 an

SCOLAIRES & STRUCTURES D'ACCUEIL

Un fonds spécifique à dimension pédagogique pour vous aider à aborder les arts visuels. Empruntez les œuvres de l'Artothèque à votre rythme, pour faire découvrir des techniques, des démarches, des artistes... sans avoir à vous déplacer.

30 € d'adhésion + 10 € les deux premières œuvres, 15 € les suivantes

1 œuvre pendant un mois, des fiches pédagogiques, un lieu ressources...

Formules à la carte

EVENEMENTIEL

Donnez une touche originale à votre salle de réunion, faites la différence en exposant des œuvres d'art lors de vos congrès, vos festivals, votre mariage...

Exposées sur chevalets ou au mur, offrez-vous une présentation unique dont chacun se souviendra.

200 € pour 5 œuvres
300 € pour 10 œuvres

Nous vous aidons dans votre choix et nous venons accrocher les œuvres.

Nous nous occupons de tout.

30 € d'adhésion + sur devis

Vous désirez choisir les œuvres et mettre en place votre accrochage, vous vous chargez de tout.

A OFFRIR

Faites un cadeau original !

Pour un anniversaire, Noël, la fête des mères... Cette année, invitez vos proches à voguer sur les toiles d'artistes de talent et à goûter au plaisir de la diversité.

Petite douceur de six mois

15 € d'adhésion/an + 50 €

1 œuvre empruntée tous les deux mois = 3 œuvres

Croisière d'un an

15 € d'adhésion/an + 110 €

1 œuvre empruntée tous les deux mois = 6 œuvres

Abonnements

INSTITUTIONS PROFESSIONNELLES

Un abonnement pour permettre à vos clients, vos patients, les habitants de votre commune, vous-même..., de profiter d'œuvres d'art

Une œuvre sur votre mur, une sculpture sur votre comptoir ! Tout est possible.

30 € d'adhésion/an + 9,50 €/mois

1 œuvre empruntée tous les trois mois

30 € d'adhésion/an + 13 €/mois

2 œuvres empruntées tous les trois mois

30 € d'adhésion/an + 15 €/mois

3 œuvres empruntées tous les trois mois

Pour d'autres souhaits, nous contacter

Points relais

L'Artothèque est basée Espace Gilbert Alauzet à Rieuepeyroux, mais dispose aussi de 8 points relais qui vous permettent de retirer et déposer les œuvres au plus près de chez vous.

Centre Culturel Aveyron Ségala Vaur Rieuepeyroux

156 route du Foirail : 05 65 29 86 79

MJC de Rodez

1 rue Saint-Cyrice : 05 65 67 01 13

Médiathèque de Villefranche-de-Rgue

19 place Bernard Lhez : 05 65 45 59 45

Office de Tourisme de Rignac

Place du Portail-Haut : 05 65 80 26 04

Bibliothèque de Baraqueville

Rue de la mairie : 05 65 70 19 26

Médiathèque de Luc-la-Primaube

2 place du Ségala : 05 65 71 99 67

Médiathèque de Onet-le-Château

Bd Capucines : 05 65 77 22 90

Médiathèque de Decazeville

200, place Wilson : 05 65 43 75 25

DSDEN Rodez (Scolaires uniquement)

279 rue Pierre Carrère : 05 67 76 54 12

INSCRIPTION

Prénom :

Nom :

Société ou structure :

Tél. :

Adresse :

Courriel :

☐ Particulier

- ☐ 9,50 €/mois ☐ 13 €/mois
+ 15 € d'adhésion/an

☐ Scolaire & Structure d'accueil

- ☐ A la carte + 30 € d'adhésion/an
☐ œuvres

☐ Intitution & Professionnel

- ☐ 9,50 €/mois ☐ 13 €/mois ☐ 15 €/mois
+ 30 € d'adhésion/an

☐ Evènementiel

- ☐ 200 € (5 œuvres) ☐ 300 € (10 œuvres) ☐ Sur devis

A offrir

- ☐ Petites douceurs 50 € + 15 € d'adhésion
☐ Croisière 110 € + 15 € d'adhésion

Coordonnées de la personne qui reçoit le cadeau

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

CP :

Ville :

Tél. :

Courriel :

Lieux relais (Plusieurs choix possibles)

- ☐ Rieupeyroux Espace Gilbert Alauzet ☐ Rodez MJC ☐ DSDEN Rodez Uniquement pour les scolaires
☐ Rignac Médiathèque/OT ☐ Villefranche de Rgue Médiathèque ☐ Luc-la-Primaube Médiathèque ☐ Decazeville Médiathèque
☐ Onet-le-Château Médiathèque ☐ Baraqueville Bibliothèque

A fournir

- ☐ (1) Photocopie de votre carte d'identité (hors scolaires)
☐ (1) Attestation d'assurance (précisant couvrir les "dommages aux biens mobiliers") + N° de contrat :
☐ (1) Chèque de caution de 200 €, à l'ordre du Centre Culturel Aveyron Ségala Viaur (hors scolaires)
☐ (1) Justificatif de domicile (hors scolaires) (1) Abonnement cadeau, nous faisons les demandes auprès de l'intéressé.e

Mode de paiement

- ☐ Par chèque ☐ Par prélèvement automatique
(à l'ordre du Centre Culturel ASV) (à mettre en place auprès de votre banque)
☐ En espèces ☐ Par mandat administratif

Relevé d'Identité Bancaire

Centre Culturel Aveyron Ségala Viaur
IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1120 6000 1750 0109 9687 254

Fonctionnement

Pour vous inscrire, il suffit de nous renvoyer cette feuille dûment complétée, accompagnée des documents demandés et du règlement. Aucune réduction, aucun remboursement ne seront effectués pour des durées de prêt plus courtes, ou pour un arrêt prématuré de l'abonnement. Les emprunteurs sont tenus de prendre le maximum de précautions pour la parfaite conservation des œuvres mises à leur disposition (chocs, chaleur, rayons solaires, vol, incendie, etc.). Les œuvres prêtées sont transportées et installées par l'emprunteur. Il est entendu par œuvre : le contenu, ainsi que son encadrement, sa documentation et son emballage. Aucune œuvre ne devra être désencadrée. Les pénalités de retard ouvriront droit à une perception égale à 15 € par œuvre non rendue dans les délais fixés. L'emprunteur, qui, à la prise de l'œuvre, constate un défaut, devra le signaler aussitôt. En cas de casse accidentelle de l'encadrement, une somme forfaitaire de 30 € sera demandée au titre des frais de ré-encadrement. Toute reproduction est strictement interdite, les œuvres sont protégées par le droit d'auteur. Les œuvres empruntées sont sous la responsabilité de l'abonné. En cas de dégradation ou de vol de l'oeuvre, le chèque de caution de 200 € servira de franchise auprès de l'assureur.

Je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation de l'Artothèque. Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an. Il sera tacitement reconduit à son échéance. L'abonné peut mettre fin à son contrat à la date anniversaire.

Fait à : le :

Signature